

[Text]

répondre, à certains endroits, qu'on procède par le centre de main-d'œuvre. En d'autres mots, on maintient là un mythe, où on fait bouger le chômeur, mais sans réellement vouloir lui trouver un emploi. Or, s'il y avait une volonté, vraiment, d'avoir des centres de main-d'œuvre qui soient efficaces, à ce moment-là on obligerait les employeurs à se rapporter aux centres de main-d'œuvre, donc on enlèverait aux centres de main-d'œuvre une partie de leurs tâches qui est d'aller courir après les emplois pour qu'ils consacrent tout leur temps à distribuer des emplois aux travailleurs; puis à ce moment-là ils n'auraient pas besoin de dire aux travailleurs d'aller chercher des emplois . . . La seule inscription au centre de main-d'œuvre serait suffisante.

**Le président:** Merci, monsieur Brodeur.

Monsieur Portelance.

**M. Portelance:** Madame la présidente, j'ai quinze minutes comme M. Johnston, mais j'aimerais découper cela en trois périodes de cinq minutes de façon à ce que trois de mes collègues puissent participer.

J'aimerais continuer dans la même direction. Vers la fin de vos réponses, vous dites que les centres de main-d'œuvre ne sont pas efficaces. Mais je crois qu'on a quand même des chiffres qui nous prouvent pas mal le contraire de ce que vous avancez. L'histoire d'obliger des gens de se chercher un emploi . . . C'est entendu que le prestataire, celui qui reçoit des prestations d'assurance-chômage a des droits, mais il a aussi des obligations. Vous êtes d'accord avec cela. Je pense bien qu'on ne pourrait pas permettre à tout le monde d'être des permanents de l'assurance-chômage. Je suis bien d'accord qu'il y a des personnes qui ont eu des difficultés, et qui ont perdu leur emploi, qui devraient recevoir des prestations; il ne faut pas leur rendre les choses impossibles. Mais je ne crois pas que ce soit le but de ce projet de loi-là. Il s'agit de venir en aide, et surtout dans des régions comme la vôtre, la Gaspésie, si je comprends bien. Les sommes d'argent qu'on peut se permettre d'épargner dans le nouveau régime, sont destinées justement à être dépensées en création d'emplois. Vous dites qu'ils sont temporaires; peut-être qu'ils sont temporaires, malgré que ce soit un programme de cinq ans. Mais c'est surtout pour des régions comme la vôtre. C'est pour cela qu'on voit des comtés comme les Îles-de-la-Madeleine qui ont reçu trois millions de dollars dans le *Canada Work* puis dans le PIL précédemment. Alors cela fait pas mal de millions pour intéresser des gens qui travaillent, et qui veulent travailler; parce qu'on croit que les Canadiens d'abord ne sont pas des paresseux, mais que ce sont des gars qui aiment mieux faire quelque chose et gagner de l'argent et non pas recevoir le chèque d'assurance-chômage en ne faisant rien.

Alors, dans le domaine des centres de main-d'œuvre, le fait de réunir . . . vous semblez vous objecter à cela. Il s'agit d'aider les prestataires. Je pense qu'il y en a beaucoup qui ont besoin quand même de direction. On peut leur donner aussi des cours de formation. Dans bien des cas, c'est peut-être ce qui s'implique. Ou peut-être vous généralisez trop à cause de la région où vous êtes. Mais vous avez les grands centres comme Montréal, ou Toronto, ou ailleurs, où si le type fait des efforts voulus, il a peut-être plus de facilités de se trouver un emploi. Maintenant,

[Translation]

keeping up a myth, where we keep the unemployed active, without really trying to find them a job. However, if we really wanted the Manpower centres to be effective, employers should be forced to report all vacancies to the Manpower centres so that the Manpower centres would not be obliged to take on the tasks of finding employment, but rather would spend their time distributing jobs to workers; since it would no longer be necessary to tell the workers to go and find jobs . . . any registration in a Manpower centre would suffice.

**The Chairman:** Thank you, Mr. Brodeur.

Mr. Portelance.

**Mr. Portelance:** Madam Chairman, I have been allocated 15 minutes, like Mr. Johnston, but I would like to cut it up into three five-minute periods, so that three of my colleagues might participate.

I would like to continue in the same vein. In your final responses, you said that the Manpower centres were not effective. Still I believe there are some figures which might prove the contrary. The idea of forcing people to go out and find work . . . of course we mean the claimant, the one who is receiving unemployment insurance benefits, does have some rights, but he also has certain obligations. You must agree with that. We cannot possibly accept that everyone be permanently unemployed. Certainly, people who have had problems, and who have lost their job, should receive benefits; we cannot make the whole process impossible. But I do not think that is the intent of this bill. It means to assist certain regions such as ours, the Gaspé Peninsula. The money which will be saved under the new system, will be used to create employment. You say these will be only temporary jobs; this may be so, although it is over a five-year program, but it is meant to help regions such as ours. And it is for this reason that such ridings as the Madgdalen Islands, have received as much as \$3 million from the Canada Works program and earlier from the LIP programs. That is a fair amount of money to interest people who work, and who want to work; because we believe that Canadians are not lazy, but rather that they are people who prefer to do something, and earn their money, rather than receive unemployment insurance cheques.

Therefore, as to the Manpower centres, the amalgamation . . . to which you seem to object. This is meant to help the claimants. Many of them do need some direction. They can also be trained. In many cases, this may be what is required. Or perhaps you are generalizing in view of the region from which you come. But in the greater centres, such as Montreal or Toronto or elsewhere, where a person makes the necessary efforts, he is likely to have less trouble finding a job. Obviously, the criteria will not be applied in the same way in a small